

De l'utilité de la fiducie sûreté et de la fiducie gestion

AVIS D'EXPERT. Les articles 2011 à 2030 du Code civil issus de la loi du 19 février 2007 ayant instauré en France la fiducie sont sans doute à tort les moins appréhendés. Par M^e Pierre-Alain Ravot, avocat fiduciaire (barreau de Grasse).



L'article 2011 du Code civil définit la fiducie comme "l'opération par laquelle un ou plusieurs constituants transfèrent des biens, des droits ou des sûretés, ou un ensemble de biens, présents ou futurs, à un ou plusieurs fiduciaires qui, les tenant séparés de leur patrimoine propre, agissent dans un but déterminé au profit d'un ou plusieurs bénéficiaires". Ne peuvent être fiduciaires que les avocats, les banques, les assurances, les entreprises d'investissement, les sociétés de gestion ayant déclaré cette activité et certains organismes (Trésor public, Banque de France, Poste, instituts d'émission des DOM, CDC).

Fiducie-sûreté

La fiducie-sûreté constitue la reine des sûretés : en cas de liquidation judiciaire, l'actif transféré dans le

patrimoine fiduciaire, même laissé à la disposition du constituant débiteur, sera remis par le fiduciaire au créancier bénéficiaire sans que soient fondés à s'y opposer le liquidateur judiciaire ou les créanciers, y compris ceux bénéficiant d'un privilège légal ou conventionnel. Elle permet aussi de vérifier qu'un engagement soit réellement exécuté, une fraction du prix d'une opération économique et une fraction de la contrepartie contractuelle se trouvant bloquées dans le patrimoine d'affectation du fiduciaire lequel ne libérera l'une et l'autre envers les parties que si chacune d'elle a respecté son engagement (par exemple l'engagement de conserver l'emploi, de dépolluer, dans le cadre d'un rachat d'entreprise).

La fiducie favorise l'injection de "new money" pour les entreprises

en difficulté, le prêteur se verra remettre les titres de la société emprunteuse par le fiduciaire dans l'hypothèse d'un défaut de paiement. Elle pourra ainsi faire vendre des actifs sociaux ou recevoir le paiement de créances. La fiducie ouvre la voie pour un particulier à la monétisation d'un actif immobilier dont il est propriétaire en direct ou via une SCI : l'intéressé peut obtenir rapidement un financement garanti par le transfert en fiducie du bien immobilier à titre de garantie, fût-ce la résidence principale du constituant, ce que n'autorise pas le pacte commissoire avec hypothèque de l'article 2452 du Code civil.

Fiducie gestion

L'entreprise dont le chef subit un AVC ne pâtera pas d'un fonction-

nement au ralenti via la mise en place d'un régime légal de tutelle du dirigeant. La fiducie à effet différé enclenchera la poursuite de l'exploitation par le fiduciaire accompagné d'experts. En matière de succession, face à une fiducie gestion, les héritiers ne pourront pas faire vendre les biens indivis dans le but d'assécher un mandat de gestion à effet posthume. Le dénouement d'une assurance-vie en démembrement dans une fiducie empêche le quasi-usufructier (souvent le conjoint issu d'un ou plusieurs remariages ayant le même âge que les enfants) de consommer intégralement les fonds aux dépens des nus-proprétaires (les enfants et petits-enfants). Un divorce s'organisera mieux avec une fiducie sur le domicile anciennement conjugal laissé à disposition de l'ex-conjoint avec le ou les en-

fants jusqu'à ce que le dernier d'entre eux ait terminé ses études, les époux séparés ayant d'ores et déjà convenu que le fiduciaire vendra à telle échéance le bien immobilier à tel prix minimum. Une convention d'indivision peut contenir ce type de prévisions, elle présente cependant la tare congénitale de pouvoir être révoquée au gré de l'humeur changeante d'un des deux époux ayant refait sa vie (en vertu de l'article 815 du Code civil, nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision et le partage peut toujours être provoqué). Telles sont quelques-unes des multiples déclinaisons possibles de cet outil légal trop méconnu dont les avantages sont sans égal par rapport à d'autres techniques juridiques plus (trop) classiques de moindre efficacité et amplitude.

RENAULT MEGANE E-TECH 100% ELECTRIQUE

prêt à partir⁽¹⁾

300€ à partir de /mois⁽²⁾ borne et installation offertes⁽³⁾

LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 1500€
5 000€ de bonus écologique et
2 500€ de prime à la conversion déduits⁽⁴⁾
3 ans de garantie, assistance 24/24 et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾

profitez du bonus écologique jusqu'au 15 décembre 2023

modèle présenté : Renault megane e-tech 100% électrique iconic EV60 super charge, option peinture métallisée 393€/mois⁽⁶⁾ pack sérénité Renault inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾ (1) marque déposée, dans limite des stocks disponibles. (2) Renault megane e-tech 100% électrique équilibre EV60 super charge, hors options. (3) locations longue durée, assurances facultatives, 37 mois/30 000 km max, 1^{er} loyer 9 000€, ramené à 1 500€ après déduction 5 000€ bonus éco et 2 500€ prime à la conversion, sous réserve étude et acceptation diac, agissant sous la marque commerciale mobilize financial services, sa au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 ros bobigny. restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup. (4) achat et installation par mobilize power solutions dans limite de 1900€ pour achat de Renault megane e-tech 100% électrique. (5) conditions sur service-public.fr. (6) pack sérénité Renault selon conditions contractuelles, 37 mois/30 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 1€/mois. contrat de lld peut être souscrit sans contrat d'entretien. détail en points de vente et sur renault.fr. offres à particuliers non cumulables et valables dans réseau Renault participant pour toute commande de Renault megane e-tech 100% électrique neuve du 01 au 30/11/23. consommations min/max (wh/km)*: 155/170, émissions co₂ (g/km)*: 0 lors du roulage, hors pièces d'usure. *selon norme wltip. © c. choulot

assemblée en France dans notre manufacture de Douai

renault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer